

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 817 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis

n° 817

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 11 du 01/10/1951

Date de publication
25 août 1951

Date du numéro
1 octobre 1951

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des étrangers en Côte Française des Somalis, promulgué par l'arrêté local du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Chef du Service de la Sûreté,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est expulsé du Territoire de la Côte Française des Somalis : Djama Hassan, Somali Gar Hajus Haber Yonis, 25 ans, coolie journalier, domicilié au quartier n° 6 né vers 1926 à Odouéné (Somaliland), fils de Hassan Mahamoud et de Doudi Warsamé.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.